

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-45/SG/FIN accordant une subvention de trente millions de francs Djibouti (30.000.000 F.D) à la Mission catholique du Territoire Français des Afars et Issas.

n° 72-45/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
8 janvier 1972

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1972

Date du numéro
25 janvier 1972

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de trente millions de francs Djibouti (30.000.000 FD.) est accordée à la Mission catholique du Territoire Français des. Afars et des Issas, représentée par Monseigneur Bernardin Hoffmann, à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social.